

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 96 (1960)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

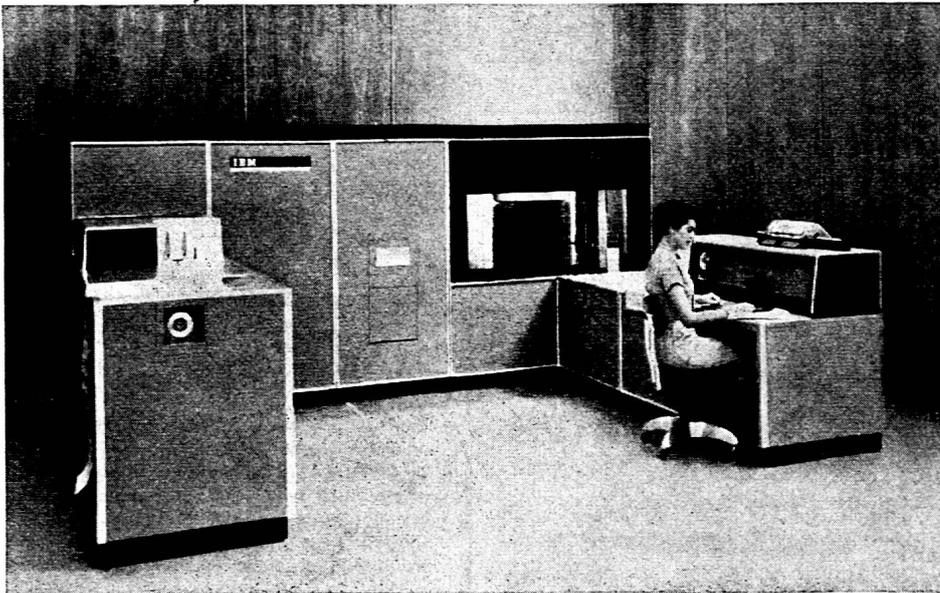
EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Une merveille de l'électronique
(voir page 162)



On reconnaît à gauche le groupe d'impression (on distingue un formulaire continu qui descend); au fond, le groupe principal à gauche, et la mémoire à disque à droite; à l'extrême droite, le pupitre de commande, où une opératrice est en train de « dicter » des chiffres à la mémoire, au moyen du clavier; la machine à écrire est au sommet de l'édifice, et laisse couler sa feuille, continue elle aussi, de l'autre côté.

Pâques 1960

Voyage d'étude en U.R.S.S.,
réservé aux enseignants,
du 9 au 24 avril 1960

Vienne
Budapest
Moscou
Léningrad

Fr. 650.— tout compris

Inscriptions, renseignements :
Comité suisse pour les échanges
internationaux de la jeunesse,
15, Cours de Rive, Genève.
Tél. (022) 36 92 35.
Délai d'inscription: 19 mars 1960.

BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

L'école suisse d'**Alexandrie** (Egypte)
met au concours un poste de :

Maître secondaire

de langue maternelle française, pour l'enseignement du français, de l'histoire, de la géographie et du latin.

Entrée en service : fin septembre 1960.

Les candidats possédant déjà une expérience de l'enseignement auront la préférence.

Prière d'adresser les offres au Secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26 à Berne, avec curriculum vitae, copies des diplômes et certificats, liste de références et photographie.

**FAITES CONFIANCE A NOTRE
MAISON QUI A FAIT SES
PREUVES DEPUIS 1891**

Le chrome dur - plus dur, bien moins vite usé que l'acier!

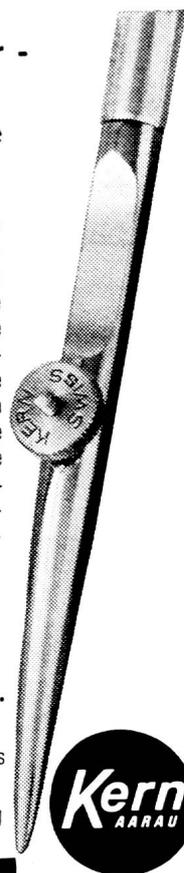
En appliquant la technique du chromage dur, KERN donne à ses compas de précision un standard de qualité encore inconnu. Grâce au chromage dur, KERN dépasse aujourd'hui largement la plus grande résistance à l'usure que l'on ait obtenue jusqu'ici. Votre nouveau compas KERN ne connaîtra ni rouille, ni oxydation, ni ternissure... conservera pratiquement son éclat de neuf.

Compas de précision

**chromés dur -
une qualité KERN
encore meilleure ...
au même prix!**

En vente dans les commerces de la branche.

KERN & CIE. SA. AARAU
fondés en 1819



Kern
AARAU

Une grande innovation dans le domaine de la reproduction :

le CITO MASTER 115

(fabrication suisse)



**L'hectographe
le plus vendu
dans les écoles
romandes.**

Pour n'importe quel dessin, géographie, botanique, géométrie, musique, chant, tableaux - horaires, travaux d'examens,

de bibliothèque, programmes de soirées, communications aux parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié!

Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre, ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage. Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil scolaire idéal. Demandez-en la démonstration sans engagement.

**Représentation générale Vaud / Valais / Genève :
P. E MERY, Avenue de Lavaux 70b, PULLY
Tél. (021) 28 74 02**

Pour Fribourg / Neuchâtel / Jura bernois :

W. MONNIER, ch. des Pavés 3, Neuchâtel, tél. (038) 5 43 70

Fabriqué par Cito S.A. Bâle.

L'ENFANT

MARX PL. ST-LAURENT LAUSANNE

PRODIGE

Partie corporative

VAUD

Commission pour l'étude de la réforme
de l'école vaudoise

Une commission a été nommée pour l'étude de la réforme de structure de l'école vaudoise.

Les collègues qui s'intéressent à cette étude sont invités à s'annoncer au président SPV M. G. Pittet, Saint-Prex, tél. (021) 7 62 02.

Le C. C.

Diplômes de membres honoraires

Contrairement à ce qui fut annoncé dans le bulletin du 28 nov. 1959, les diplômes de membres honoraires seront dorénavant remis aux bénéficiaires lors du Congrès SPV de janvier. Nous pensons conserver de cette manière à cette manifestation le cérémonial qu'elle mérite.

Les présidents de sections voudront bien faire parvenir au C.C. des noms des intéressés pour le 1er décembre précédant la remise de ces diplômes. Nous les en remercions d'avance.

Le C. C.

Les nouveaux délégués vaudois à la SPR
pour la période 1960-62

Nicod Philippe, Aigle ; Renaud Rémy, Gimel ; Fontannaz Julien, Bonvillars ; Pernet Yvette, Lausanne ; Gfeller Roger, Lausanne ; Michel Robert, Lausanne ; Vuillemin Pierre, Lausanne ; Pache Marcel, Cully ; Jotterand Benjamin, Morges ; Zimmermann Edmond, Prangins ; Meylan Charles, Montpreveyres ; Epars Juliette, Château-d'Ex ; Porchet Henri, Perroy ; Rochat Jean-Pierre, Blonay ; Jaccard Jules, Yverdon.

Le C. C.

Association suisse du « bébé orchestre »
et d'éducation musicale

Notre association se fait un plaisir d'inviter à son assemblée générale tous les collègues que l'enseignement de la musique intéresse.

Cette assemblée aura lieu le **samedi 12 mars à 17 h.** au Foyer du théâtre, salon rose, à Lausanne, avec l'ordre du jour statutaire.

Le Comité.

S O M M A I R E

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Com. pour l'étude de la réforme de l'école vaudoise — Diplômes de membres honoraires — Délégués vaudois à la SPR — Bébé-orchestre — Nous n'avons pas su nous adapter — CEMEA — Causerie de M H Labrde — Genève: Prochain manuel d'arithmétique - UIGM - Assemblée administrative annuelle — Centre d'information — Allol Cadix — UIGD - Rapport des vérificateurs — Syndicat de l'enseignement — Concours de la Journée européenne des écoles — Neuchâtel: Convocation — Mise au concours -SNTM et RS — Divers: Service de placement SPR — Correspondance interscolaire.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: R. Michel: La Suède transforme son système d'éducation — Pierre Grasset: Qu'en pensez-vous? — L. Pichonnaz: L'arithmétique — Bitliographie — F Barbay De l'éducation — Bibliographie — Alain Schärli: Documentation économique.

Nous n'avons pas su nous adapter

Un collègue de Lausanne nous propose un petit examen de conscience que nous livrons volontiers à la méditation de chacun.

G. Eh.

Une récente discussion a montré combien le corps enseignant primaire regrette encore que les enfants commencent le collège à 10 ans déjà. Il est déplorable que sur ce sujet les controverses tournent rapidement à l'aigre et créent des oppositions qu'il faudra surmonter le plus tôt possible si l'on veut élaborer un statut général de l'enseignement. Nous avons d'autant moins raison de faire des reproches aux secondaires que nous sommes les premiers responsables de la situation actuelle.

Nos anciennes classes A répondaient à une nécessité; nous ne le voyons clairement que maintenant, mais trop tard. A une époque où le bien-être général dépend si fortement des initiatives et des réalisations de l'élite, il est impensable de laisser végéter les meilleurs élèves pendant les cinq premières années de la scolarité dans des classes comprenant des enfants de tous les niveaux. Il paraît d'autant plus important de commencer une différenciation plus tôt qu'on s'est aperçu que, dans le domaine technique tout au moins, les découvertes les plus fructueuses sont faites généralement par des hommes de moins de quarante ans. Il s'ensuit que la période de formation tend à s'écourter pour le élites, et il importe de ne pas repousser le début des études secondaires à douze ans comme d'aucuns le voudraient.

Nous ne devons donc pas renoncer à nos classes A. Comment une telle erreur a-t-elle pourtant été possible? Nous avons voulu imposer aux classes B un programme qui avait été prévu pour des classes normales. Il en est résulté de telles déconvenues, que nous avons dû revenir à l'ancien système des classes uniques. Plutôt que de suivre des programmes conçus pour les différents niveaux d'intelligence, nous avons préféré niveler notre enseignement, nous avons été trop exigeants envers les faibles, et nous avons laissé museler les intelligents. Ce faisant, nous n'avons pas su nous adapter aux exigences de la vie moderne qui requiert une meilleure mise en valeur des dons personnels. Si nous avions songé à ce problème, cherché à répondre aux désirs de certains parents, introduit quelques réformes proposées par l'enseignement secondaire, et si nous avions solidement organisé nos classes A, il est probable que lors de la réforme on aurait pu faire débiter l'école secondaire à onze ou douze ans. Mais nous avons déjà depuis plusieurs années renoncé le cœur léger à cette solution.

Il n'est donc pas étonnant que les promoteurs de la réforme secondaire aient prévu un cycle d'orientation de deux ans qui remplace en quelque sorte nos classes A. Ils ont repris sous une forme différente (et pour d'autres raisons encore) une idée que nous avions abandonnée; dans la situation du moment, ils ont certainement choisi la solution la moins mauvaise, et je ne comprends pas pourquoi nous leur reprochons d'avoir organisé les classes A dont nous n'avons pas voulu.

Il est clair qu'un retour en arrière est impossible. Les griefs que nous pourrions adresser aux maîtres secondaires sont inutiles; ils ne peuvent que durcir

les oppositions et retarder une collaboration qui devient de plus en plus nécessaire. Nous sommes les seuls responsables de cette situation, et nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes. Il ne nous reste qu'à tirer la leçon de notre déconvenue et qu'à essayer d'en faire notre profit pour l'avenir : la vie nécessite une constante adaptation, et ceux qui ne sont pas assez souples sont tôt ou tard supplantés par d'autres qui savent mieux répondre aux nécessités du moment.

Y. M.

CEMEA : CAUSERIE DE M. H. LABORDE

Les colonies de vacances ou l'éducation par les loisirs

Un nombreux public se pressait jeudi 3 mars à 20 h. 30 à l'aula de l'École normale pour entendre M. H. Laborde. Claude Pahud, avec l'aisance que nous lui connaissons, présentait le conférencier, une personnalité de l'éducation et de l'enseignement français.

M. Laborde montre que les gosses des villes disposent de moins en moins de place pour leurs ébats. Les éducateurs ne peuvent rester indifférents à cet état de chose. Il montre, d'autre part, que les « bandes » de gosses sont des manifestations parfaitement normales et que seules leurs activités peuvent nous donner de l'inquiétude. Il voit donc, dans les colonies de vacances un excellent moyen 1) de donner aux enfants

l'espace dont ils ont besoin, 2) de faire leur éducation sociale. Et l'école, direz-vous ? C'est un milieu artificiel, par une nécessité plus ou moins impérative : l'enfant ne peut s'y montrer naturel à cause de la note ! il ne doit pas aider son voisin, il ne doit pas faire du bruit, il ne doit pas s'amuser...

L'organisation des colonies de vacances exige une préparation très poussée. En France, chaque année, 100.000 jeunes gens et jeunes filles, encadrés par 10.000 responsables, reçoivent une excellente préparation et peuvent, le moment venu, prendre en main des centaines de milliers de gosses assoiffés de grand air et de jeux.

Notre grande voisine attache une réelle importance aux problèmes des loisirs ; elle y consacre chaque année de fortes sommes. Notons que nos autorités ne demeurent pas indifférentes : la présence, dans la salle, de MM. P. Oguey, chef du Département de l'instruction publique, G. Jaccottet, directeur des écoles de Lausanne, et J. Bergier, chef du Service cantonal de l'enfance, le prouve ainsi que de nombreuses réalisations dans le domaine des vacances. Souhaitons aux CEMEA un appui toujours plus solide !

Une aimable réception, offerte par la ville de Lausanne dans son accueillante maison de Mon-Repos, clôturait cette soirée dont nous remercions les CEMEA et plus particulièrement M. H. Laborde.

G. Eh.

GENÈVE

Prochain manuel d'arithmétique...

M. Maurice Béguin, inspecteur d'écoles qui préside la **commission d'arithmétique** du Département de l'instruction publique, a répondu avec plaisir à l'invitation que le comité mixte de l'UIG lui a adressée.

C'est donc **mercredi 16 mars**, à 17 heures, à l'école de Malagnon (rue F.-Hodler), que nous entendrons M. Béguin nous parler des réalisations et des projets de la commission d'arithmétique.

Que tous les membres de l'UIG, intéressés par cette question ne manquent pas l'occasion de rencontrer M. Béguin qui répondra à toutes les questions, dans la deuxième partie de son entretien.

Bienvenue à M. Béguin !

Bienvenue à vous tous, chers collègues !

Le Comité mixte.

UIG — MESSIEURS

Assemblée administrative annuelle du 25 février 1960 Buffet de la Gare

Rapport présidentiel. — Brève ouverture de nos assises annuelles par le vice-président Jean Eigenmann, qui mènera tambour battant cette assemblée, la 54e de l'UIG. Après la lecture du procès-verbal de Massarenti, c'est au tour de notre dynamique président Eric Pierrehumbert de lire son rapport.

Comme les précédents, ce rapport est un chef-d'œuvre du genre : précis, vivant, substantiel. En 29 minutes, Pierrehumbert évoqua toute l'activité de notre association au cours de l'exercice écoulé. Il sut mettre en relief le sens et la portée de notre action et fit le point de la situation, tant en ce qui concerne la réunification UIG-SE que la réforme de l'enseignement secondaire ou l'enseignement de l'allemand en 7e.

Comme ce rapport sera publié prochainement dans l'Éducateur, je n'en dirai pas plus long aujourd'hui.

Il est adopté à l'unanimité ainsi que le rapport de notre dévoué trésorier Haubrechts et celui des vérificateurs des comptes, lu par Mathil. Vu le boni de l'exercice, et sur la proposition du trésorier — qu'il faut féliciter pour la parfaite gestion de nos deniers, l'assemblée décide de maintenir la cotisation à son niveau actuel, soit 27 fr.

Mutations. — L'UIG compte actuellement 178 membres actifs et 103 honoraires. Nous avons eu le chagrin de perdre 6 anciens : Frédéric Boehm, Charles Droz, Marius Noul, Emile Paquin (président de 1930 à 32), Charles Ramseyer et Joseph Valentin. Sept ont pris leur retraite en 1959 : Henri Arm, Paul Bonard, Albert Cornioley, Robert Dœbeli, Alfred Laederach, François Tissot et Charles Woodtli. En revanche, 9 nouveaux membres sont entrés dans nos rangs : Georges Boujol, Gilbert Cadoux, Pierre Demole, Pierre Girod, Marc Marelli, Gilbert Métraux, Ramon Nyffeler, Bernard Privat et Pierre Ruel. Qu'ils soient les bienvenus parmi nous !

Elections statutaires. — Gaudin, au nom du comité, montre la nécessité de garder Pierrehumbert à la tête de l'UIG, une 5e année encore, dans l'intérêt même de notre association. Grâce à sa puissance de travail, à son courage et à toutes ses autres qualités, il est le plus capable d'entre nous pour conduire à bon port notre barque, parmi les écueils et les remous de l'exercice qui s'annonce. Comme cette réélection implique une « entorse » aux statuts, il est décidé de modifier ces derniers au cours d'un prochaine A.G.

Eric Pierrehumbert est alors brillamment réélu par 93 voix sur 96 bulletins retirés. Bravo !

Quatre de nos collègues quittent le comité : Edouard Gaudin, René Sangsue, Dino Masarenti et David Gi-

rard. Nous leur exprimons notre vive reconnaissance pour leur collaboration active. Nous remercions en particulier Gaudin qui, depuis 1937 aux responsabilités, se distingua à tous les postes à lui confiés, y compris la présidence, de 1934 à 1946. Il a ainsi bien servi l'Union, et toujours avec esprit, bonne humeur et intelligence, ce qui lui a conservé une belle jeunesse, quoique déplumée. Merci aussi à Sangsue qui, depuis 1954, fut très combatif en certaines occasions.

Pour remplacer ces collègues, le comité propose René Martin, Claude Goy, Albert Morard et Jean-Jacques Probst. Et, pour sceller l'unité retrouvée de notre corps enseignant genevois, nous confions la 2e vice-présidence à Mario Soldini, l'un des artisans de la « réunification » UIG-SE.

Ceci dit, le résultat des élections — au bulletin secret — est le suivant :

1er et 2e vice-présidents : Roger Journet et Mario Soldini (double affilié). Membres du comité (par ordre d'ancienneté) : Ph. Genequand, E. Fiorina, J. Eigenman, P. Haubrechts, G. Gallay, E. Sottaz (double affilié), R. Martin, Cl. Goy, A. Morard, J.-J. Probst.

Six vérificateurs des comptes pour 1960 sont proposés et élus : Hainaut, Jordan, P. Schlaepfi, G. Girod, Maison, Boirer, ainsi que le correspondant au bulletin SPR : E. Fiorina. Enfin, c'est la désignation des représentants de l'UIG aux différents jurys et groupements.

Partie oratoire. — Pendant le dépouillement qui a lieu dans les coulisses, sous la haute surveillance de Gaudin, se joue dans la salle une partie moins silencieuse. Tour à tour, chacun s'exprimant avec la simplicité et la bonhomie qui sied à de vrais éducateurs, prirent la parole Adrien Perrot, président de la SPR, Mme Nicollier, déléguée de la SPV, Baillet, du SNI de l'Ain, fidèle à nos assemblées annuelles et grand ami des Genevois. Puis ce fut à Mlle J. Marta de nous adresser, avec grâce, son dernier message, comme présidente de l'UIG-Dames, que suivit le laïus de Mme Meyer, la très charmante et spirituelle présidente de l'UAEE.

Enfin, voici la remise du plat traditionnel à ceux de nos retraités qui nous ont fait l'honneur de leur présence. Gaudin sut, comme de coutume, avec force humour, faire l'éloge de trois d'entre eux : Arm, Cornioley et Woodtli. Ce n'est pas sans un brin d'émotion que ces dignes serviteurs de l'École publique, du seuil de leur retraite, dirent leurs impressions en évoquant le passé. Lucien Dunand nous révéla l'activité multiforme de Paul Bonard, ex-président de la SGTM, Pierrehumbert celle de Dœbeli, passionné de musique et de photographie. Quant au soussigné, il se borna à saluer en Laederach, son ancien maître de 4e, celui qui enseigna 50 volées de galopins et demeure l'un des piliers des colonies de vacances.

Une quarantaine de collègues se retrouvèrent au repas, au cours duquel, pour la première fois, la parole fut ni requise ni donnée, bien que les langues fussent passablement déliées, n'est-ce pas, Kupferschmid ?

En résumé, assemblée parfaitement organisée, dirigée et déroulée, sur laquelle cependant plana une ombre : l'absence de G. Willemin, malade, et celle de trop nombreux collègues qui ne daignent jamais se fourvoyer parmi nous ! Timidité ? Indifférence ? Coubli ?...

Qu'ils méditent cette vérité : « L'égoïste a une notion précise du droit et du devoir : le droit, c'est pour lui ; le devoir, c'est pour les autres. »

E. F.

Centre d'information

Le 19 décembre dernier, le bulletinier vous annonçait une bonne nouvelle : **Un cadeau de l'UIG : le Centre d'information**, qui mettait à votre disposition, pour une somme modique (fr. 2.50) une série de fiches de vocabulaire destinées à la 4e et la 6e (2e trimestre ; le 3e va sortir). Actuellement, il vous offre une série de 102 fiches de géométrie non moins attrayantes, que vous pouvez vous procurer moyennant un versement de 4 francs au CCP I 15155.

Le centre est lancé, pensez-vous ? Il suffit d'acheter. Non, collègues, cela ne suffit pas. Pour alimenter la machine à photocopier automatique, il faut de la matière première, élaborée sous forme de « stencils ». Or, ceux-ci ne tombent pas du ciel tout cuits. La commission du centre lance donc un pressant appel à ceux et celles d'entre vous qui savent utiliser proprement une machine à écrire et disposeraient de quelques heures de temps à autre. C'est à cette condition que le centre pourra maintenir son élan, acquérir une certaine cadence de production et devenir rentable. Il ne sera pas dit que G. Gallay, l'âme du centre, faute de doigts agiles et surtout de bonnes volontés, soit condamné aux travaux forcés... ou à l'abandon ! Son adresse : Vernier, tél. 8 96 22. Merci !

E. F.

Allô ! Cadix

L'appel lancé par J. E. dans le No 1 de l'« Educateur 1960 n'ayant pas eu d'écho, je le répète volontiers. Il s'agit d'un instituteur de Cadix qui, « plein d'admiration pour la Suisse, sa culture, son esprit civique et tant d'autres vertus, désire soutenir correspondance avec un compagnon de ce pays, pour échanger, précise-t-il, des impressions sur les caractères des deux nations, ses institutions et ses beautés ». Avis aux amateurs. Son adresse :

Alvaro Romero López, Maestro Nacional
Fernando G. de Arboleya no 10-12

Cádiz (Espagne).

E. F.

UNION DES INSTITUTRICES GENEVOISES

Rapport des vérificatrices sur le précédent exercice

Avant de vous donner lecture
De notre ultime jugement
Sur les précieuses écritures
Que l'on nous soumit récemment,
Il me semble bon d'expliquer
Combien ce travail est pratique
Depuis qu'on a modernisé
Ses procédés et sa tactique.

Ne croyez pas que nous mêlions
A cette vérification
Un fol esprit de fantaisie
Ou quelque brin de rêverie...
Non pas, Mesdames et Messieurs !
C'est un labeur des plus sérieux,
Accompli de façon austère,
Je dirai même... militaire !

D'abord, tout prêts pour l'inspection,
Viennent tous les talons de chèques
Portant leur valeur intrinsèque.
Ils défilent en escadrons,
Lesquels forment des bataillons,
Qui bientôt deviennent légions.

Ce ne sont pas des légions romaines,
Mais c'est du travail à la chaîne !

Répondant à l'ordre du jour,
Chacun se présente à son tour
Et s'annonce : Cotisations !
Rappels ! Amendes ! Frais divers !
Ils sont uniformément verts,
De mêmes forme et dimensions.
Pour mieux les enrégimenter.
On les a tous numérotés.

De place ne place, cependant,
Surgit un uniforme blanc,
Inébranlable sentinelle
Devant qui nous nous inclinons,
Son autorité est formelle :
C'est l'« Avis de situation »,
Qui nous renseigne avec justesse
Sur l'état du compte de caisse.

Tout en inspectant ces recrues,
Nous passons encor la revue,
Des nombres moulés, alignés,
Eux aussi tous numérotés,
Qui se pressent en rangs serrés
Et qui s'avancent en colonnes
Dont les effectifs s'additionnent
Sur les pages d'un gros cahier.

Ayant pointé chaque estafette
Et terminé notre revue,
Nous pouvons déclarer parfaite
Chaque colonne et sa tenue.
De plus, dans la caisse au trésor,
Bien plus fameux qu'un écu d'or,
Et semblable aux vieux vétérans
Fidèles à leur empereur,
Le centime, toujours présent,
Monte la garde avec honneur.

En conséquence :
Vu la parfaite concordance
Des écritures
Et leur admirable facture,
Mesdames, nous vous déclarons
Qu'il faut donner décharge entière
A notre sage trésorière
Avec de vifs remerciements
Pour son travail intelligent.

N. Mertens — J. Meyer.

Syndicat de l'enseignement

M. le juge R. Berger, juge à la Chambre pénale de l'enfance, donnera **le mercredi 23 mars, à 17 h., rue des Chaudronniers 16**, une conférence sur ce sujet :

L'ENFANT FACE A LA JUSTICE

Nous invitons très cordialement tous les collègues que le sujet intéresse à se joindre aux membres de notre groupement et à assister nombreux à cette séance.

Week-end en montagne

Pour tous ses amis des UIG, UAEE et SE, le Syndicat de l'enseignement organise une joyeuse sortie samedi 19 et dimanche 20 mars, dans le magnifique chalet « La Bruyère » au Bettex s/Saint-Gervais.

La place ne manquera pas pour accueillir tous ceux qui, isolés ou en famille profiteront de l'occasion pour passer quelques belles heures face au Mont-Blanc dans une ambiance des plus sympathiques (ceux qui la connaissent peuvent vous en parler...).

Le transport s'effectuera en voitures particulières, les « amis-taxis » qui s'inscriront rapidement faciliteront notre organisation et nous les remercions d'avance.

Tous les renseignements (horaires, coucher, repas, finances, office religieux, etc.) seront donnés par téléphone chez Monique Ducret, 42 10 08, jusqu'au jeudi 17 au soir.

Skieurs et non-skieurs, venez nombreux !
1960.

Concours de la Journée européenne des écoles

Nous rappelons que ce **concours de dessin** réservé aux élèves de 7^e année (12-14 ans) est organisé par l'Association européenne des enseignants (AEDE) en collaboration avec le DIP.

Les 4 ou 5 meilleurs dessins de chaque classe seront envoyés le **15 mars** à la Direction de l'enseignement primaire. Les participants voudront bien mentionner au dos de leur travail, leurs nom, prénom, âge, instituteur, école.

Le concours consiste à illustrer un épisode d'un récit, d'une légende, d'une poésie, d'une chanson, du folklore, d'un pays européen autre que la Suisse.

A tous : bon courage et bon succès !

R. Chabert.

NEUCHÂTEL

Convocation

(Rappel)

Assemblée générale annuelle de la SPN et de la SPN - VPOD.

Samedi 19 mars 1960, à 14 h. 15, à Neuchâtel, grand auditoire du collège des Terreaux-Sud. Ordre du jour : voir « Educateur » du 5 mars.

Mise au concours

Neuchâtel : un poste d'instituteur.

Saint-Blaise : un poste d'instituteur.

Les Brenets : Un poste d'institutrice.

Saint-Sulpice : poste d'instituteur dans le ressort communal.

Entrée en fonctions : début de l'année 1960-1961.

Délai d'inscription : 19 mars 1960.

Adresser les offres de services au président de la Commission scolaire intéressée et en aviser le secrétariat du Département de l'instruction publique.

4 mars 1960.

Département de l'instruction publique.

SNTMRS

Convocation

L'assemblée générale réglementaire de la Société de travail manuel et de réforme scolaire aura lieu le

samedi 19 mars 1960,

à Neuchâtel, grand auditoire des Terreaux-Sud

à la suite de l'assemblée de la Société pédagogique.

Ordre du jour statutaire.

Le Comité.

D I V E R S

Service de placement SPR

Pour un jeune Italien de 9 ans et pour un gymnasien bernois de 14 ans, on cherche familles (vacances d'été) avec enfants. Leçons désirées. Offres à Service de placement SPR, Corseaux (Vaud).

La correspondance interscolaire par la méthode des rondes « Graines au vent » (suite)

Couverture : voyez d'abord la page de couverture, cette image du semeur que j'ai choisie intentionnellement parce que son symbole est facile à comprendre par des enfants : ne sont-ils pas en effet semblables à de petites graines jetées au vent, qui doivent germer, fructifier, devenir des hommes et des femmes de cœur, utiles à la société ? Le semeur, lui, me paraît être le symbole de l'éducateur dans sa mission de semer, de semer des graines de savoir, mais encore de tolérance et de fraternité.

Adresses : vous trouverez ensuite les adresses des 10 classes participantes, ce qui permet aux enfants de pratiquer la correspondance de classe avec classe, ou la correspondance personnelle ou encore la correspondance par ce moyen moderne qu'est le magnétophone, et qui tend à se propager dans le monde espérantiste.

Kioto : puis vient la contribution des petits écoliers de l'école Taishogun de Kioto au Japon, des rédactions fort captivantes illustrées de belles photographies. On voit ici, par exemple, le petit Takeda Hiroshi, 9 ans, frappant avec ardeur les cymbales au centre d'un sympathique **orchestre scolaire**, puis la mignonne Seki Kimie prenant son **repas de midi** à la cantine de l'école, et qui nous dévoile qu'elle adore le yoghurt mais déteste la croûte de pain !

Admirez ce **portrait riche en couleurs** comme le sont presque tous les dessins japonais. Il est l'œuvre d'une fillette de 9 ans, et pour ma part, je le trouve fort bien ***. Mais, passons ! Voici les textes d'**écoliers californiens**. Gordon Webb, 8 ans, écrit :

J'aime la télévision

J'aime les beaux livres

J'aime lutter contre mon frère

J'aime l'espéranto

Je n'aime pas trop travailler

Je n'aime pas les raves

Je n'aime pas faire ce que mon frère me commande !

Les **écoliers d'Everan**, au pied du fameux **Mont Ararat** de l'arche de Noé se révèlent plus sérieux. Ils racontent, croquis à l'appui, comment ils ont obtenu de l'oxygène à la **leçon de chimie** et décrivent ensuite le **temple d'Etchiadzin** construit en 313.

Parmi les **écoliers de la Queensberry Boys' School** à Stoke-on-Trent, Angleterre, se trouvent des **dessinateurs très habiles** comme vous pouvez le constater. Ils racontent également des choses fort drôles et qui ont fait le plaisir de mes petits élèves de Bienne.

Voici une **fillette de Serbie** qui a, ma foi, fort bien croqué ce chien en arrêt devant ce hérisson.

Les plus petits de la ronde ont 6 ans. Ils fréquentent l'école Nytorps à **Stockholm**. Leurs textes reflètent leur intérêt pour les poissons, les bateaux et les jeux de plage. Ils nous disent comment on attrape les crabes au bord de la mer.

Ceux de **Tchécoslovaquie** n'ont plus de secret en arithmétique : voici comment les « première année » à

Jakartovice apprennent à compter. Ce prospectus de 20 pages, entièrement en espéranto, nous montre les beautés de la ville tchèque d'Olomouc.

Les **jeunes Danois** de l'école Vibenhush à Copenhague dont je vous ai parlé plus haut, ont dessiné les armoiries de leur pays et les ont commentées à la page suivante : ils nous apprennent, par exemple, que l'ours placé là, au bas du blason, représente le Groenland.

Enfin, les « Graines au vent » de **Bienne**, qui adorent l'eau, offrent à leurs amis étrangers trois histoires de plage accompagnées de photos amusantes. Ils y joignent une superbe mosaïque réalisée lors des leçons de dessin. Pour terminer ce cahier, nous n'oublions pas que nous habitons l'un des plus beaux pays du monde et nous sommes heureux de le présenter à nos amis étrangers : voici de superbes photographies en couleurs. Comme nous en faisons une consommation considérable, mes élèves sont toute l'année à la chasse aux calendriers périmés !

III

Il vous intéresse peut-être de savoir où se trouvent les centres des 8 rondes créées ? Le hasard a bien fait les choses :

1 en France, 2 en Angleterre, 1 en Suisse, 1 en Bulgarie, 2 en Yougoslavie, 1 en Estonie.

Les 70 classes participantes se recrutent dans 21 pays dont 7 de l'Est.

Dieu merci, tout thème politique est strictement interdit dans nos rondes. N'y aurait-il véritablement pas un moyen de coexister pacifiquement avec des peuples ayant des convictions politiques ou religieuses différentes ou même diamétralement opposées des nôtres ? C'est ce que nous essayons de faire sur le terrain très modeste des rondes de Graines au vent. Il faut croire que cette initiative est sympathique à quelques-uns : N'ai-je pas reçu récemment l'offre généreuse de l'ancien maire d'une grande ville anglaise proposant à 40 instituteurs et enfants des rondes de Graines au vent le séjour gratuit d'une semaine dans sa ville qui fêtera prochainement son millénaire ?

Le hasard cependant a voulu que je sois invité cette année par la Fédération espérantiste yougoslave, et l'an prochain les participants des rondes de Graines au vent — ainsi d'ailleurs que d'autres instituteurs et écoliers de divers pays — se réuniront en Slovénie du nord. Cette rencontre, suite logique du travail en équipe effectué dans nos rondes, aura lieu du 15 au 25 juillet 1960. J'espère que d'autres collègues de Suisse y participeront avec deux ou trois des meilleurs élèves de leurs cours d'espéranto. Il faut que la Suisse soit bien représentée dans ce premier séminaire international d'enfants et d'éducateurs. Des réunions de ce genre sont aujourd'hui d'une urgente nécessité : les « grands » et les « super-grands » de ce monde organisent des rencontres et font de louables efforts pour dégeler le climat de guerre froide, pourquoi les « petits » comme vous et moi, et particulièrement les éducateurs, n'y ajouteraient-ils pas leur modeste contribution?... à la seule différence que les « grands » ont besoin d'encombrants interprètes et de coûteuses installations de traduction simultanée, tandis que grâce à l'espéranto, nous, les « petits », nous nous débrouillons à merveille, tout seuls.

Marcel Erbetta.

*** Le centre de la ronde 1 est justement à Bienne, chez Monsieur Marcel Erbetta.

manuel

32 pages, avec texte et plans : prix Fr. 6.-

de la

contenant les directives de base concernant la construction et l'aménagement de halles, de places de gymnastique, de jeux et de sports, première édition 1960. Edité à l'intention des autorités, des spécialistes, des écoles, etc.

sfg

MANUEL DE LA SFG

pour la construction de halles de gymnastique et l'aménagement de places de gymnastique, de jeux et de sports.

Actuellement, la vie sportive, que ce soit à l'école ou au sein des sociétés, a pris un très grand développement. Parallèlement, les installations sportives — halles de gymnastique ou places de sports — ont suivi en partie cette rapide évolution.

Aussi, devant les problèmes complexes qui se posent aux communes, aux spécialistes et gens de métier, la commission de consultations de la Société fédérale de gymnastique pour les installations de gymnastique a pensé bien faire en communiquant ses expériences. Ce n'est qu'après plusieurs années d'étude que cette commission a pu réunir les conseils pratiques qu'elle a groupés dans un manuel de 32 pages.

Ce manuel contient donc toutes les directives de base relatives à la construction et à l'aménagement de halles et places de gymnastique, de jeux et de sports.

Cette publication, avec texte explicatif, plans, schémas, illustrations sera un précieux auxiliaire pour tous ceux que la question sportive intéresse : autorités, directeurs, professeurs, maîtres de gymnastique et de sport, architectes, entrepreneurs, conseillers techniques, sociétés sportives, etc.

Jusqu'à ce jour, la SFG n'avait pas en langue française de directives précises et adéquates concernant les installations sportives. Aussi, ce manuel comblera cette lacune et complètera très certainement les divers fascicules déjà publiés. Il rendra service à tous les milieux que la gymnastique, les jeux et les sports inté-

ressent, car l'art et la manière de bâtir et d'aménager une halle ou une place de gymnastique doivent tenir compte des nécessités présentes et futures. Une construction et un aménagement bien compris ne sont donc pas un luxe.

Pour la Soc. féd. de gymn. :
R. Prahin.

VARIÉTÉ

A table

Dans certaines familles, dont notre existence moderne disperse tous les membres, c'est peut-être le seul moment de la journée où tout le monde est réuni. Or, comme on est là pour manger, il est décrété que les enfants ne parlent pas. Les seuls mots permis sont « s'il vous plaît » et « merci beaucoup », les mots magiques, quoi ! Pourtant, que de choses ils auraient à dire !

« A l'école, la maîtresse a raconté... — Et puis, on a eu la leçon de... — A la récré, il y a un gosse qui... »

Mais un regard sévère de papa a arrêté la phrase commencée et le bambin, le nez dans son assiette, se met à manger sans joie. C'est si bon de raconter. Et puis, il y aurait des questions à poser, des compléments d'explication... Maman a dit : « Tu parleras après... »

Après, ils le savent bien, les gosses, qu'il y aura les dernières nouvelles que papa aime écouter dans le plus grand silence avant de s'enfoncer dans son journal. Alors, eux, jusqu'à ce que sonne l'heure de l'école, ils vont se dégourdir les jambes. Si par hasard, le soir venu, papa ou maman demande : « Que voulais-tu nous dire de si important à dîner ? », ils ne savent plus, les impressions du matin se sont déjà effacées. Ce sera pour demain. Et le lendemain, ça recommence. Quel dommage !

Rien n'est plus ennuyeux que ces enfants qui interrompent sans cesse les récits des grandes personnes. Aussi, lorsque, par hasard, on a des hôtes à table, il est normal et poli de réclamer le silence des jeunes. Mais c'est une exception et, lorsque la famille est réunie pour le repas de midi, l'enfant qui vient de faire quatre heures d'école (on est souvent à l'école pour se taire !) a besoin de s'extérioriser un peu. Pourquoi donc, si souvent, les fait-on taire ? Les repas animés et joyeux ne sont-ils pas ceux qui se digèrent le mieux ? Et les histoires que les gosses content avec leurs mots à eux sont souvent si drôles ! C'est même infiniment plus drôle et moins monotone que la radio qui parle de crimes crapuleux, de catastrophes, de déportations, d'accidents mortels... M. Matter.

**accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution**



**Mutuelle
vaudoise
accidents**

**Contrats de faveur avec la Société
pédagogique vaudoise, l'Union du corps
enseignant secondaire genevois
et l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

Partie pédagogique

LA SUÈDE TRANSFORME SON SYSTÈME D'ÉDUCATION

Pourquoi réformer l'école ?

Les réformes scolaires sont à l'ordre du jour un peu partout. Dans notre canton, on a introduit, voici quelques années, une réforme de l'école secondaire. Le Conseil d'Etat va présenter au Grand Conseil un système d'aide financière tendant à faciliter à tous les enfants qui en ont les aptitudes l'accès aux études supérieures. La ville de Lausanne expérimente, depuis cet automne, une organisation nouvelle des dernières années primaires. Il est peu de pays étrangers qui n'ait pas, dans ce domaine, projet plus ou moins radical de réorganisation des études.

Ce mouvement est normal. L'école doit s'adapter à l'évolution de la société et notre monde moderne se transforme à un rythme dont l'accélération est vraiment fantastique. Qui peut dire aujourd'hui ce que seront les exigences posées aux travailleurs de l'an 2000 ? Et pourtant, l'enfant qui entre en 1959 à l'école enfantine où va débiter son éducation, ne doit-il pas être formé en prévision de sa vie au sein de cette société future encore si mal définie ? Déjà les tendances se dessinent pourtant. Les pays les plus avancés dans l'application de la science et de la technique, comme les Etats-Unis par exemple, nous permettent des pronostics assez sûrs. Les économistes nous avertissent de leur côté des facteurs puissants qui sont en train de bouleverser nos conditions d'existence : la population paysanne va continuer à diminuer pour ne plus représenter, dans moins de 20 ans, que le 10 % de la nation ; le manoeuvre tend à disparaître, l'artisan voit ses possibilités de survivre s'amenuiser face à la production de masse ; l'effectif des ouvriers manuels est déjà dépassé par la marée montante des employés, administrateurs, commerçants et fonctionnaires ; le monde du travail exige toujours plus de techniciens, de cadres, de spécialistes de tous ordres, c'est-à-dire de gens « diplômés » ; l'avenir économique des pays dépend de plus en plus du nombre et de la qualité de leurs chercheurs et savants.

Une chose est certaine : la notion ancienne d'une petite élite intellectuelle raffinée au profit de laquelle on concevait tout le système des études secondaires et supérieures est dépassée. La nation n'a pas trop de toutes ses ressources en « matière grise » qu'il faut aller chercher dans toutes les couches de la population. Et voilà l'éducation qui apparaît comme un des problèmes majeurs de notre temps, et les plans, les projets, les essais de fleurir un peu partout pour tenter de donner à l'école l'organisation, les programmes et les méthodes susceptibles de répondre à ce grand défi du monde en devenir.

Le cas de la Suède

Parmi tous ces projets, pourquoi choisir celui de la Suède ? D'abord parce qu'il est un des plus « radicaux » dans le bouleversement qu'il apporte à l'organisation ancienne. Ensuite parce que ce pays présente de nombreuses analogies avec le nôtre. Enfin parce qu'il ne s'agit pas d'un plan sur le papier, mais d'une expérience en plein développement dans tout le pays et animée d'une volonté d'aboutir très arrêtée.

Les Suédois sont gens réfléchis. Ils ne se sont pas lancés tête baissée dans une entreprise dont ils savent les difficultés, le prix et les conséquences. En fait, déjà en 1883, le ministre de l'Education d'alors posait les bases de la réforme en affirmant : « La sélection

ne doit pas être le point de départ, mais bien plutôt le résultat du processus d'éducation. Par conséquent, les possibilités éducatives offertes par la société devraient être élémentaires, générales et communes pour tous les enfants, puis différenciées et individualisées pour les adolescents. » Lorsque, en 1946, une commission parlementaire eut à s'occuper de la question, elle disposait d'un rapport de près de 2000 pages, préparé par un comité d'experts au travail depuis 1940. En 1950, le parlement suédois accepta à l'unanimité une loi définissant les directives pour la création d'un système dit d'« école unique », système qui devait être soumis à l'expérience durant une période d'environ 10 ans.

Les buts poursuivis

En fait quels buts se proposent les Suédois à travers cet énorme effort de recherche et d'adaptation ? Les voici brièvement résumés :

— Réaliser un système scolaire plus démocratique, susceptible de permettre à chaque enfant, sans discrimination aucune, de bénéficier des études correspondant à ses aptitudes propres et cela sur la seule base de ses capacités ;

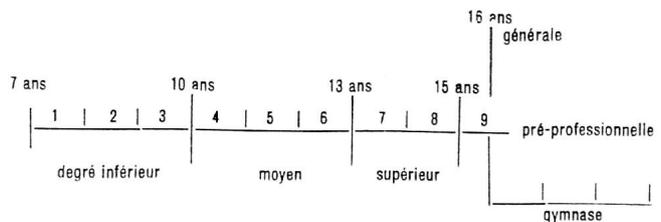
— Elever le niveau général de l'éducation de toute la population ;

— Répondre aux besoins de l'économie moderne en assurant aux métiers et professions le plus large recrutement possible ;

— Instruire ensemble longtemps que possible tous les enfants, afin d'éviter les erreurs dues à une sélection précoce et de développer le sens de la communauté et de la solidarité nationales.

Articulation de l'école unique

Le simple schéma suivant de l'organisation scolaire projetée facilitera la compréhension du système :



L'obligation scolaire s'étend de 7 à 16 ans, donc durant 9 ans, comme dans notre canton. Mais, au lieu de prévoir, dès 10 ans comme chez nous, une nette différenciation des élèves entre l'école primaire et l'école secondaire, le système suédois les conduit tous ensemble, dans l'« école unique », jusqu'à 15 ans, sans examen, avec un programme commun.

Les sections inférieures et moyennes ont un maître par classe, alors que le degré supérieur, dès 13 ans, confie l'enseignement à des maîtres spécialisés dans une ou plusieurs branches.

Dès la 5e année (13 ans) l'anglais est introduit comme sujet d'étude obligatoire pour tous les élèves, et ceci jusqu'en 8e, donc durant 3 ans, après quoi il devient branche facultative.

Durant la 7e et la 8e année, à part un programme commun pour tous les élèves, un certain nombre de branches à option sont offertes au libre choix des élèves pour 3 ou 5 heures en 7e, 8 ou 9 heures en 8e

par semaine. Ces options comprennent les langues étrangères (anglais-allemand) un cours supérieur de suédois, des travaux pratiques (cours ménagers, travaux sur fer ou sur bois).

Sur le programme hebdomadaire, une à deux heures sont réservées à des travaux « de loisir », choisis par les élèves (photographie, céramique, textile, cuir, etc.).

Ces deux années sont véritablement conçues en fonction de l'orientation professionnelle des enfants. C'est ainsi que durant la huitième année, tous les élèves, à l'exception de ceux qui ont opté pour les cours supérieurs de langues étrangères, ont l'occasion de passer un mois de stage de travail dans une entreprise. Cette période peut être divisée en deux ou trois expériences pratiques dans diverses places dans l'industrie, l'artisanat, le commerce ou les services sociaux.

À 15 ans, au seuil de la neuvième année, l'heure du choix a enfin sonné. Trois voies sont ouvertes :

La *section préprofessionnelle*, dont la majorité des élèves envisagent un emploi dans les activités de distribution et le travail semi ou non qualifié. Une éducation pratique générale constitue le fond du programme. Les élèves qui sont déjà définitivement fixés sur le choix de leur métier reçoivent leur formation pratique dans les entreprises et des cours théoriques à l'école.

La *section générale* est suivie par des élèves qui ne veulent ou ne peuvent pas poursuivre des études théoriques de longue durée et qui entreront, à la fin de cette année, dans des écoles professionnelles ou en apprentissage.

Le *lycée*, qui a une durée de quatre ans et conduit les élèves au certificat de maturité et à l'entrée de l'université.

Les difficultés pratiques

Il est évident qu'une transformation aussi complète de l'école traditionnelle ne va pas sans poser de multiples problèmes et se heurter à de rudes obstacles.

Durant les neuf années déjà consacrées à expérimenter l'introduction de l'école unique, on a procédé à des essais aussi bien en ville qu'à la campagne et même dans des districts à population très clairsemée. Actuellement, près de six mille écoles et de cent cinquante mille enfants sont engagés dans cette vaste expérience.

Si l'installation de la nouvelle école est assez aisément réalisable dans les grandes localités dont l'équipement scolaire et les effectifs d'élèves sont considérables, où donc les regroupements du degré supérieur et l'organisation des cours à option ne posent pas de problèmes trop complexes, il n'en va pas de même dans les districts ruraux. Il est évident que les classes à maître unique qui existent encore dans bien des villages (c'est le cas de nos classes à trois degrés de la campagne) ne sauraient être maintenues. Il faut donc réaliser des regroupements intercommunaux pour créer des centres scolaires en mesure de répondre aux exigences de l'école unique, avec ses cours différenciés, ses maîtres spécialisés, ses ateliers bien équipés. Il faut aussi prévoir ou organiser le transport des élèves vers ces centres, créer des cantines où ils prendront le repas de midi (un très grand nombre d'écoles servaient déjà ces repas avant la réforme).

Le problème des maîtres n'est pas moins difficile à résoudre. La Suède souffre aussi d'une pénurie d'enseignants. Or, le système des maîtres spécialisés pour tous les enfants dès 13 ans va forcément nécessiter une augmentation des effectifs du corps enseignant. D'autre part, la préparation de ce dernier doit aussi être réorganisée, puisque le simple brevet d'instituteur

ne permet plus d'enseigner qu'à des élèves de 8 à 12 ans et que pour les classes supérieures il faut avoir poussé les études dans une ou plusieurs branches particulières.

Les dépenses pour l'éducation, qui se partagent à part égale entre l'Etat et les communes, vont augmenter dans une mesure considérable et exigeront un effort nouveau des contribuables déjà particulièrement sollicités par le régime de l'Etat-Providence.

La décision d'instruire tous les élèves ensemble jusqu'à 15 ans ne risque-t-elle pas d'abaisser le niveau des exigences et des résultats, de sacrifier les élèves les plus doués dans des classes sans homogénéité ? Ce reproche souvent élevé contre l'école unique n'est pas fondé, disent les promoteurs du nouveau système. D'une part, dès 13 ans, les options choisies tiennent compte de la diversité des goûts et aptitudes. D'autre part, la création, dans la même classe, de cours de deux ou même trois niveaux de difficultés (normal, avancé, supérieur) pour la même branche, permet à chacun de progresser selon ses capacités et son ardeur. Enfin, la possibilité demeure quand le nombre des élèves et des maîtres le permet, de constituer des classes homogènes, selon les options choisies et le niveau atteint. (Mais alors on réintroduit cette sélection qu'on a voulu faire disparaître, ce qui prouve que les aspirations sociales ne sont pas toujours faciles à concilier avec les exigences pédagogiques !)

Enfin, on constate déjà que la section préprofessionnelle, celle qui reçoit par la force des choses les élèves les moins doués, est la plus difficile à organiser si l'on veut éviter qu'elle ne soit considérée comme une sorte de dépotoir et ne souffre de ce défaut d'estime si préjudiciable qui frappait l'école primaire dans l'ancien système.

Conclusion : Il nous a paru intéressant de présenter, même très superficiellement, la réforme scolaire suédoise au moment où, chez nous aussi, beaucoup de gens s'interrogent sur l'opportunité d'adapter notre système d'éducation aux exigences du monde d'aujourd'hui et de demain. D'abord parce que cette réforme, longuement réfléchie et encore en pleine expérimentation, représente un effort considérable de tout un peuple à la recherche d'une meilleure formule éducative. Ensuite parce qu'elle est animée d'un très profond idéal et d'un désir sincère de justice sociale et de respect humain envers la jeune génération. Enfin, parce qu'elle reste ouverte largement à tout ce que l'expérience loyalement conduite peut apporter de constructif et de progrès.

Commentant le vote unanime du Parlement en 1950, le ministre Sandler déclarait que ce résultat était un compromis entre la foi et l'incertitude, car les résultats d'une telle réforme progressive demeureront toujours dans le futur et qu'il faudrait beaucoup de temps pour réaliser la pleine application d'une loi d'aussi vaste portée.

Nous avons, et nous aurons encore beaucoup à apprendre en suivant le développement de ce qui est en train de se réaliser en Suède dans le domaine de l'éducation.

R. Michel.

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux

Qu'en pensez-vous ?



A CHACUN SA MÉTHODE CONTRE LES TRICHEURS

Suite à l'article paru dans l'Educateur du 23-1-1960)

« Quand je surprends un élève à tricher, je lui donne immédiatement ZÉRO dans la branche et CINQ de conduite hebdomadaire, notes qu'il va sur-le-champ faire signer à la maison. »

Si c'était à moi qu'on demandait ce visa, je refusais de le donner, malgré le respect qu'on doit à l'autorité du régent, loin d'être poussé par un étroit esprit de famille, en un mot : sans acception de personne et par principe !

Et je demanderais à expliquer à l'instituteur de mon enfant que je trouve cette mesure INJUSTE et INSUFFISANTE.

INJUSTE : que la faute de conduite soit évaluée à 5 points, ou plus, ou moins, dépend de la sévérité du maître ; mais que la note de la branche soit baissée arbitrairement de 10 points signifie que le travail fourni par l'élève ne représente aucune valeur : or, le maître n'en sait rien, puisqu'il a « donné » le zéro « immédiatement » ; et même par une enquête minutieuse, il n'arriverait pas toujours à déterminer exactement la part de la tricherie : y a-t-il eu copie ? De quelle importance est-elle ? Ou bien était-ce un échange de renseignements ? Qui demandait de l'aide ? Qui en donnait ? A-t-elle pu être fournie ? Dans quelles proportions ?

Un vrai casse-tête ! Alors ?

Il me semble, en toute modestie, que, si une équitable appréciation est impossible, la logique et la justice commandent de s'abstenir de donner une note !

INSUFFISANTE : parce qu'elle agit superficiellement et momentanément, comme toute méthode de répression par la peur ; la crainte du châtement incite peut-être à une honnêteté passagère, mais elle suscite aussi parfois la ruse qui permettra d'y échapper, elle fait du maître un surveillant qui brandit la menace. Et surtout, la tricherie cessera-t-elle sous un autre régime (avec un remplaçant du maître moins intransigeant, plus tard avec un patron) ou dans les occasions où l'on est seul avec soi-même ?

Il y a cinquante ans déjà, Fœrster, dans sa remarquable étude sur « L'Ecole et le Caractère », préconisait la **prévention** des fautes pour n'avoir pas à les réprimer ; il n'était bien sûr pas le premier à dire que « prévenir vaut mieux que guérir » et Kant avait déjà remarquablement affirmé : « C'est sur des maximes, non sur la discipline, qu'il faut fonder la conduite des enfants. Celle-ci empêche les abus, mais celles-là forment l'esprit. »

Mais à Fœrster revient le mérite d'avoir donné aux pédagogues des procédés précis et efficaces, d'abord pour **rechercher avec les enfants un Idéal, une Morale** qu'il faut bien formuler une fois à ces apprentis de la vie, ou qu'il est bon de leur rappeler souvent ; dans ce but, il est simple de consacrer avec sa classe, seulement mais régulièrement, cinq minutes par jour à des « cures de morale », c'est-à-dire à des entretiens où, partant de problèmes proches de lui, de sa vie courante, comme, par exemple, celui de la tricherie à l'école, l'enfant parvient à retrouver les grandes règles de la morale.

Le code d'honneur étant ainsi constamment maintenu à son esprit, il faut faire appel à son héroïsme latent et développer son sens de l'autonomie pour mener à bien avec lui cette difficile lutte de la Volonté contre la tentation, dans tous les domaines.

Mais il faut l'**aider** avec patience et compréhension, en pensant à notre propre faiblesse. Dans le cas de la tricherie : — avant une interrogation écrite, rappelons le mot d'ordre : « Chacun pour soi, Dieu pour tous ! » ; écrivons-le même au tableau noir !

— Autant que possible, faisons en sorte que des voisins aient des interrogations différentes ;

— Exerçons une vigilante surveillance pendant le travail : un simple coup d'œil peut empêcher la chute de ceux dont le caractère n'est pas encore assez fort.

Si, chose extraordinaire, un cas de tricherie indiscutable se produit malgré ces précautions, voici comment je procède :

— le travail écrit est annulé (étant donné les difficultés déjà vues d'une enquête, la perte de temps, le désordre que cela créerait dans la classe) ;

— il sera refait ultérieurement (pendant des arrêts éventuellement, à l'isolement en tout cas) sous forme d'autres questions sur le même sujet ;

— les parents sont avisés par la voie du carnet journalier ;

— le fautif est déféré à la justice du Conseil de classe (car nous vivons, selon les directives de Fœrster, la merveilleuse expérience de l'Ecole-Cité ! Mais cela est une autre histoire, dont je toucherai volontiers ici deux mots quand je pourrai en parler en meilleure connaissance de cause) ; son cas est discuté ; l'« accusé » présente sa défense ; la réparation exigée peut être, entre autres, une dissertation sur l'honnêteté, touchant tous les points de ce plan :

— exigences de la règle morale, son contenu, sa portée ;

— but et nécessité de la règle ;

— conséquences néfastes de toutes les infractions possibles : sur autrui, sur moi ;

— causes de ces infractions ; qu'est-ce qui pousse à les commettre ?

— moyens d'y porter remède ; comment résister aux tentations ;

— idéal positif et engagement de respecter la règle.

La lecture et la discussion de ce texte constitue une fructueuse « cure de morale » pour toute la classe !

Alors, l'incident est clos, et l'école du Caractère continue !

Ecole de la vie !

Toute la vie !

Pierre Grasset.

L'Arithmétique

Dans « Le marteau-pilon » le Semainier de la Feuille d'avis de Lausanne disait, entre autres, en date du 19 février 1959 : « Si l'on avait donné à nos députés certains problèmes du livre d'arithmétique élémentaire à résoudre, je gage que la note moyenne aurait été plus près de zéro que de la note maximum. » Je présume que là l'humour de M. Samuel Chevalier s'exerçait bien plus sur les exigences abusives de l'école primaire en matière d'arithmétique que sur la méconnaissance de cette branche d'une grosse moitié de nos parlementaires. Et, pour la dignité de nos représentants, je souhaite qu'il se soit largement trompé sur ce dernier point. Pour plus de précision, voici des problèmes que pose notre livre d'arithmétique élémentaire :

1. (Pour les élèves de 6^e année, 12-13 ans) : 25 kg. de pommes et 12 kg. de poires coûtent 13,60 fr. et 50 kg. de pommes et 15 kg. de poires coûtent 24,50 fr. Combien coûtent le kg. de chaque espèce de fruits ?

2. (Pour élèves de 7^e année, 13-14 ans) : Un cycliste est parti de Lausanne à 9 h. 25 m. en faisant 18 km. à l'heure. A 11 h. 15 m. un automobiliste part du même lieu, dans la même direction, en faisant 48 km. à l'heure. A quelle heure et à quelle distance de Lausanne l'automobiliste aura-t-il rejoint le cycliste ?

3. (Pour élèves de 8^e année, 14-15 ans) : On a dépensé les $\frac{2}{9}$ d'une somme plus 50 fr., puis les $\frac{3}{4}$ du reste. Après cela, on a encore 232,50 fr. Quelle était la somme entière ?

Il est vrai que ces trois problèmes sont destinés aux élèves avancés. Que tous ceux que la question intéresse se mettent laborieusement à la résolution de ces problèmes. Que voilà un joli passe-temps pour une longue soirée de janvier ! Et quand ils les auront résolus qu'ils se disent bien qu'ils n'en ont qu'un mérite relatif, puisqu'on les demande à nos élèves de 12-15 ans de l'école primaire.

Il faudrait, semble-t-il, que les inspecteurs scolaires, professeurs ou instituteurs, chargés d'établir un manuel d'arithmétique à l'usage des écoles primaires ne se laissent point trop entraîner dans les prairies luxuriantes de leur branche favorite. Mais c'est tentant, disons que leur emballement est fort compréhensible. Qu'ils pensent peut-être davantage aux élèves de force moyenne et résistent mieux à la fantasmagorie ensorceleuse des chiffres.

A moins que l'on veuille faire de l'école primaire un tremplin pour l'enseignement secondaire. Mais, à ce moment-là, nous ne nous entendons plus.

Loin de moi l'idée de contester la valeur pédagogique de l'arithmétique. C'est une discipline indispensable à tous points de vue. La résolution d'un problème ardu est une victoire, tout comme l'ascension de la paroi de l'Eiger ! et... c'est moins dangereux. Mais ces victoires arithmétiques constituent un sport coûteux, quand aux heures qu'on y consacre. Après cela, et tout le reste, il ne nous reste guère le temps de lire à nos écoliers une page de Gonzague de Reynold ou de Ramuz, ou peut-être un âpre poème de Verhaeren. Et je persiste à croire que c'est dommage.

Nous ne sommes déjà que trop des calculateurs. C'est effarant de constater comme on calcule souvent et toujours dans la vie. A peu de chose près, tout le monde sait calculer !

Vous aviez rencontré le brave Jules à Etienne. Il n'a pas répondu à votre salut. Vous en veut-il ? Pas du tout : il calculait !

Emile au Juge vide sa chope, se lève et part... sans payer la consommation. Et la sommelière de pester contre « ce pingre qui veut lui faire sauter sa bière ». Pas du tout : Emile au Juge est honnête, mais... il calculait !

Et la Mélanie, le premier cordon bleu du village ! Elle a sucré sa soupe ! Est-ce qu'elle déraillerait la Mélanie ? Pas du tout : mais lorsqu'elle a pris le bocal sur la tablette de la cheminée... elle calculait !

* * *

Au XVII^e siècle, les mathématiques supérieures ont pu aider Blaise Pascal à devenir un grand philosophe. Mais je ne crois pas qu'au XX^e, l'arithmétique élémentaire, poussée à outrance, puisse aider nos petits Vaudois à devenir d'honnêtes chrétiens.

Ls. Pichonnaz.

BIBLIOGRAPHIE

L'éducation des parents, par A. Isambert. Editions Presses universitaires de France. Collection Paideia. Paris 1960. 208 p., 7 NF.

Plus de la moitié des cas d'inadaptation sociale sont dus, nous dit-on, au comportement des parents. Leur éducation se justifie donc comme un moyen à la fois préventif et curatif. En sa qualité de président de l'Ecole des parents et des éducateurs, l'auteur connaît mieux que quiconque les obstacles auxquels se heurte cette action, c'est pourquoi il consacre un long chapitre à ce problème.

L'éducation des parents peut se présenter sous trois formes : l'information, l'aide personnelle et le dévelop-

pement des relations sociales. Chacune est étudiée en détail. Le dernier chapitre contient un examen pratique des principaux moyens d'action : cours, conférences, colloques, publications, etc.

Ceux qui sont en contact avec des parents — et n'en sommes-nous pas tous ? — voudront acquérir ce volume qui est le premier, en langue française, à présenter le problème dans son ensemble.

F. B.

La Guilde de documentation de la Société pédagogique romande est toujours à votre disposition.

Demandez ses fiches, ses brochures, ses mots croisés à **M. Louis Morier-Genoud, Veytaux-Montreux.**

DE L'ÉDUCATION

Toujours soucieuse d'informer largement le public des problèmes pédagogiques et psychologiques, les Editions Delachaux et Niestlé viennent de publier un ouvrage qui est appelé à avoir un grand retentissement : il s'agit du livre « De l'éducation », de Krishnamurti. Les renseignements que nous avons obtenus sur son auteur nous apprennent que ce philosophe hindou vit actuellement aux Etats-Unis où il prononce une série de conférences. Le recueil se compose de notes prises par ses auditeurs.

A une époque où l'Occident recherche son salut dans le développement de son enseignement scientifique et technique, il est intéressant de connaître la pensée d'un représentant d'un de ces pays que l'on dit « sous-développés ». La lecture de ces quelque cent-vingt pages nous permet de mieux pénétrer la culture d'un peuple que nous jugeons trop souvent selon des critères économiques ou sociaux.

L'ouvrage n'est que le développement de cette pensée : « Comprendre la vie, c'est nous comprendre nous-mêmes, et voilà le commencement et la fin de l'éducation. »

Le désarroi du monde moderne est dû à la faillite d'une certaine forme d'éducation que l'on ne pourra améliorer qu'en transformant les individus, et non les systèmes. Nous avons accordé trop d'importance au savoir qui, loin de former les individus, les rejette hors d'eux-mêmes :

« Ce que, de nos jours, on appelle instruction est une accumulation de faits, un savoir livresque qui est à la portée de toute personne sachant lire. Une telle façon de s'instruire offre une forme subtile d'évasion, et, comme toutes les fuites hors de nous-mêmes, crée inévitablement un surcroît de misère... L'ignorant n'est pas celui qui manque d'érudition, mais celui qui ne se connaît pas lui-même et l'érudit est un sot lorsqu'il cherche l'entendement dans les livres, dans les connaissances, auprès d'autorités. »

Il ne faut pas attendre d'un système qu'il réforme le monde. L'éducateur qui se rattache à un système, celui même qui a un idéal est enclin à orienter les enfants dans la direction qu'il aimerait leur voir suivre. Il crée ainsi un conflit entre la nature profonde des enfants et l'orientation qu'il voudrait leur donner. Au contraire, « l'éducation doit aider l'individu à mûrir librement, à s'épanouir en amour et en humanité ».

Les pages les plus importantes pour nous autres éducateurs sont celles consacrées aux conditions dans lesquelles s'exerce notre activité et aux vertus — le mot n'est pas trop fort — qu'elle exige :

« Le bon éducateur est celui qui ne s'attache pas à une méthode mais qui étudie chaque élève individuellement. Dans les rapports avec les enfants et les adolescents, nous n'avons pas affaire à des mécaniques qui peuvent être rapidement réparées, mais à des êtres vivants impressionnables, versatiles, sensitifs, craintifs, affectueux. Et pour nous en occuper, il nous faut posséder une grande compréhension, la force de la patience et de l'amour... Seul l'amour peut engendrer la compréhension d'autrui. Où est l'amour, il y a communion instantanée avec l'autre, au même niveau et en même temps. C'est parce que nous sommes si desséchés nous-mêmes, si vides et sans amour, que nous avons permis aux gouvernements et aux systèmes de s'emparer de l'éducation de nos enfants et de la direction de nos vies. »

Bien qu'il suive un autre cheminement, l'auteur rejoint les principes de l'éducation nouvelle dans le domaine de la discipline :

« La discipline est un moyen facile d'avoir l'enfant en main, mais elle ne l'aide pas à comprendre les problèmes que pose la vie. Une certaine forme de contrainte, une discipline comportant des punitions et des récompenses peuvent être nécessaires pour maintenir l'ordre et une tranquillité apparente, lorsqu'un grand nombre d'élèves se trouvent entassés dans une classe ; mais un bon éducateur, n'ayant à s'occuper que d'un petit nombre d'élèves, aurait-il besoin d'un régime d'oppression, poliment intitulé discipline ? Si les classes sont peu nombreuses et que le maître peut accorder toute son attention à chaque enfant, l'observer et l'aider, la contrainte ou la domination ne sont évidemment nécessaires sous aucune forme. »

La thèse centrale de cet ouvrage n'est que la répétition du vieux précepte « Connais-toi toi-même » que Socrate avait déjà hérité de la philosophie orientale. Mais alors que les Grecs recherchaient l'épanouissement de l'individu comme une fin en soi, Krishnamurti vise à l'intégrer dans une société délivrée de la peur et du formalisme. C'est dire l'importance qu'il accorde à l'éducation et la hauteur à laquelle il situe notre tâche :

« Pour le vrai maître, l'enseignement n'est pas une technique, c'est son mode de vie ; comme tout grand artiste, il préfère mourir de faim plutôt que de renoncer à son travail créateur. Et ceux qui n'ont pas ce brûlant désir d'enseigner ne devraient pas devenir des éducateurs. »

Un livre qui surprend, qui étonne et qui fait réfléchir.

F. Barbay.

Bibliographie

MARINS et NAVIRES, texte Gilles Avril, Edicope, Boulevard du Temple 35, Paris 3e.

Après « Feux et flammes » et « Airs, avions, fusées », paraît en cette fin d'année le 3e volume de la collection « L'Homme et son aventure ». On sait le soin qu'apportent à l'élaboration de ces ouvrages les équipes de savants, d'artistes et d'éducateurs chargées de réunir textes et illustrations accessibles aux enfants. Ils s'agit cette fois d'une véritable encyclopédie de la

mer, histoire longue et passionnante de sa conquête par les lents progrès de la navigation, histoire toute remplie de gloire et de drames. Des premiers esquifs d'il y a 5000 ans, des peuples marins de l'antiquité en passant par les croisades et les grandes découvertes, par les expéditions scientifiques et les campagnes de pêche, c'est toute l'évolution de la technique que présente l'ouvrage jusqu'à la navigation à vapeur, aux submersibles et aux navires de l'ère atomique. La vie des ports, les phares et balises sont décrits d'heureuse manière, si bien que nos jeunes terriens romands trouveront plaisir et profit à posséder ce 3e volume d'une collection qui affirme toujours mieux ses valeurs.

DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE

MERVEILLE DE L'ÉLECTRONIQUE**Ramac, le super-comptable des grands magasins**

Au fond, une grande boîte, plus haute qu'un homme, longue en tout cas comme deux. De chaque côté, venant vers nous, un groupe de caissons, longs de deux à trois mètres ; celui de gauche, à hauteur de ceinturon, crache une longue feuille de papier, qui n'en finit pas. A celui de droite, devant un pupitre, est assis un opérateur ; il tape sur un clavier de machine à écrire, qui semble dessiné sur la table, tant il est plat ; devant lui, une foule de voyants clignotent et, plus en avant, une autre feuille coule, sans arrêt, vers une corbeille de fil de fer. — « Vous avez devant vous le plus petit ordinateur commercialisé, l'IBM 305 Ramac », me dit un technicien.

Le Ramac : un super-comptable

J'ose à peine demander à quoi sert un ordinateur. Mais mon guide vient à mon secours : les ordinateurs, me dit-il, peuvent être adaptés pratiquement à tous les travaux ; celui-là est équipé de manière à tenir la comptabilité et les stocks d'un magasin à succursales multiples ; il effectue d'ailleurs un grand nombre de travaux annexes, en rapport avec les deux principaux.

De fait, on serait même tenté de dire qu'il réfléchit ; mais tous ses travaux se font selon un ordre très rigoureusement établi, en suivant une série d'instructions préparées par l'opérateur — sous forme de cartes perforées — et qu'on appelle « le programme ».

Nourriture de base : les cartes perforées

Mais voyons tout de suite comment on l'exploite. Nous sommes dans une succursale, où le gérant fait sa commande de marchandise. Pour cela, il possède un carnet où tous les produits disponibles sont numérotés de 0 à 12, sur des pages numérotées de 1 à 199. Et, à côté du carnet, un paquet de ces fameuses cartes perforées, aliment indispensable des machines électroniques. Le gérant y indique, au moyen d'un crayon, le numéro de la page où est mentionné l'article à commander en biffant des cases chiffrées. Ensuite, toujours en traçant, il note la quantité qu'il en veut, dans d'autres cases, sur la ligne correspondant à l'article (voir illustration).

Il fait de même avec toutes les denrées à commander (une carte peut donc supporter de 1 à 20 commandes, puisque chacune est le reflet d'une page), en utilisant autant de cartes qu'il faut. Puis il envoie le paquet ainsi constitué à la centrale, sous enveloppe.

Là, on donne les cartes à lire à une petite machine, qui les perfore à l'endroit marqué par la mine du crayon. Puis on les transmet au Ramac. C'est l'expérience que l'on a faite devant nous.

Le résultat ne se fait pas attendre : la machine crache une feuille numérotée, où sont inscrits tous les articles que nous venons de cocher ; on y trouve encore en plus du nom de la succursale dont nous avons utilisé les cartes — et que la machine a reconnue — la quantité de chaque espèce, le numéro, le prix unitaire, et le prix total. Au bas de chaque « page », correspondant chaque fois à une succursale donnée — car la feuille de papier, qui semblait continue, se sépare tous les trente centimètres sous une légère traction, comme les talons de chèques postaux — on trouve le total que doit la succursale à la maison mère pour cette commande.

Une machine qui pense à tout

Mais la machine fait mieux : en regardant de près une de ces factures, nous voyons à la place d'un prix le mot « manquant ». On nous explique que le « cerveau » — car c'en est presque un — tient à jour le stock des articles à disposition, au fur et à mesure qu'on en livre aux succursales (et il le sait parce qu'il les facture), et au fur et à mesure qu'on en achète aux fournisseurs. Quand il n'y a plus de quelque chose, il ne le facture pas, et il inscrit « manquant ». On peut même lui donner pour instruction de « livrer » un article similaire, d'une autre marque ou d'une autre qualité, qu'il choisit parmi ceux qui sont encore en stock. Et, l'extraordinaire, c'est qu'avant qu'un article manque, il signale aux utilisateurs qu'il faut le commander. On peut même lui dire quels sont les délais de livraison, et il crie gare à l'avance, en tenant compte de la fréquence de vente de l'objet : si l'on vend en moyenne cent boîtes de cirage par semaine, et qu'il faut quatre semaines pour se réapprovisionner, il avertit quand le stock est à quatre cents, tout en continuant de fournir les succursales. Naturellement, si, le lendemain, un gérant commande cinq cents unités de ce produit, la machine est prise de court. Mais les hommes qui feraient son travail à sa place le seraient aussi !

De plus, quand une série de factures est finie, on voit apparaître encore à la suite de la bande une feuille de même format, qui indique au camionneur les quantités de chaque produit à charger, pour la tournée que concerne la bande de factures !

L'appareil analyse encore les rotations des produits, en vérifiant par exemple que, sur ces milliers d'articles, il n'y ait pas de boîtes de soupe à la tortue qui restent en magasin au-delà de leur limite de conservation. Il met à jour le compte du client (ici de la succursale), et vérifie qu'il ne dépasse pas le crédit qu'on lui accorde. Il imprime le relevé de compte de ce client, si on le lui demande, en se souvenant de toutes les factures impayées, de leur contenu comme de leur total.

Le fonctionnement

Malgré leur complexité, laissons-nous tout de même commenter les divers éléments de la machine.

Il y a d'abord une unité centrale, la moitié de la grande boîte du fond. C'est le centre nerveux de l'appareil. Il comprend les « circuits de décision logique », et un cylindre qui enregistre les introductions données par programme — on verra tout à l'heure comment — et mémorise différentes choses.

Dans l'autre moitié de la caisse se trouve la mémoire, l'élément le plus étrange : une pile de 50 disques, tournant à grande vitesse autour de leur axe. Chaque disque est divisé en cent pistes, comprenant chacune dix secteurs, capables d'enregistrer cent caractères chacun ; un bras mobile, comme dans les juke-boxes, va y chercher les renseignements. En tout, 5 millions de « souvenirs » que retient la machine, tant lettres que chiffres. Et si cette quantité ne suffit pas, on ajoute simplement une nouvelle pile de disques, et on porte la mémoire à dix millions de signes. Et si ça ne suffit pas encore, on utilise des disques avec les pistes plus comprimées et on la porte à 20 millions ! C'est là-dedans que se trouvent constamment les comptes des clients, avec leurs adresses, le réper-

toire des articles, avec leur désignation, leur numéro, et leur inventaire permanent. C'est la machine elle-même qui lorsqu'elle établit une facture, efface l'ancien chiffre et inscrit le nouveau, absolument sans aide extérieure.

Questionnez : elle répond

La partie qui vient en avant, à droite, est le poste de commande. Il comprend une machine à écrire sans clavier, et un clavier sans machine ; il arrive naturellement qu'on utilise les deux à la fois, mais chacun peut être employé individuellement : le clavier pour interroger la mémoire, et la machine à écrire pour en recevoir les réponses, et, d'une manière générale, pour donner tous les avertissements prévus (articles manquants, allant manquer, à commander, etc.). Le tout est couronné d'un impressionnant tableau lumineux, où clignotent les voyants, et où des chiffres s'inscrivent en système binaire, au moyen de lampes allumées ou éteintes. On trouve encore à cet endroit un « lecteur » de cartes perforées, devant lequel passent 125 cartes à la minute !

Impression : 15.000 caractères-minute

De l'autre côté, à gauche, se trouve la machine à imprimer, et la perforatrice. C'est de la « machine imprimante » que sortent les factures, avec tous les chiffres dont on a parlé : un rouleau de papier se déroule de façon continue, et la longue feuille va se ranger dans un panier, en se pliant tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre, aux endroits prévus pour les séparations. Vitesse d'impression : 150 lignes de 120 caractères à la minute ! Quant à la perforatrice, elle fait des « trous de précision », parfaits petits rectangles, exactement placés. Et elle ne reste pas en arrière : elle troue ses 100 cartes à la minute, sans la moindre erreur.

Le miracle électronique

Après cette brève « revue » technique, nous ne saurions conclure sans parler du « miracle » électronique. Voici une anecdote : on demande à RAMAC un renseignement, au moyen du clavier ; il répond par le chiffre 4289, indiquant par là qu'il faut interroger sa mémoire, la réponse se trouvant sous cette rubrique ; l'opérateur « tape » le chiffre, mais commet une erreur : il frappe un 3 à la place du 4 : l'appareil ne tarde pas à réagir en inscrivant sur sa machine à écrire : « I said 4289 ».

Miracle de l'électronique ! La machine qui corrige l'homme !

Une machine qui enregistre autant de renseignement que RAMAC peut bien se souvenir pendant quelques secondes d'un nombre de 4 chiffres. Et il n'est pas techniquement impossible de lui faire comparer ce chiffre avec celui que « tape » l'opérateur. En cas de différence, on pourrait imaginer qu'une lampe rouge s'allume. Il est tout aussi facile de déclencher le « point untel » du programme, qui prévient dans ce cas : « frapper I, puis espace, puis... etc..., puis le nombre, en soulignant le chiffre faux ». Voilà à quoi se résume le « miracle » : rien qui n'ait été prévu par l'homme, qui reste le seul « penseur » de l'affaire !

Alain Schärling.

32 fiches de lecture : plus de 500 séries nous ont été commandées, ceux qui en désirent sont priés de se hâter de s'annoncer. **L. Morier-Genoud, Veytaux-Montreux.**

CARTE COMMANDE

Succursale N° 28

M. A. S.

N° de Ligne		N° de Page										Quantité Commandée		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			
0		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
1		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
2		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
3		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
4		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
5		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
6		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
7		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
8		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
9		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
10		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
11		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
12		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
13		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
14		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
15		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
16		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
17		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
18		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30
19		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30

— A la page 27 de son carnet, le gérant a trouvé, à la ligne 2, le Martini, dont il veut recevoir 6 litres ; aux lignes 5, 6 et 7, le Cointreau, en bouteilles entières (36 commandées), en demies (18), et en quarts (12). A la centrale, une machine « lira » cette carte, et la perforera de manière adéquate ; RAMAC fera le reste.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Kriez

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 LAUSANNE Tél. 23 55 77

ARTICLES TECHNIQUES
MEUBLES DE BUREAU EN BOIS

Ecole Pédagogique Privée **FLORIANA**

Dir. : E. Piotet, Pontaise 15, Lausanne, Tél. 241427

Formation de gouvernantes d'enfants
Jardinières d'enfants et d'institutrices privées

Placement des élèves assuré

La directrice reçoit tous les jours de 11 à
12 h. (sauf le samedi) ou sur rendez-vous



Votre jardin prospère

si vous employez
les engrais efficaces :
NITRATE D'AMMONIAQUE
ENGRAIS COMPLET LONZA



LONZA S.A. BALE



6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A.
Montreux 1